

**Voeu du groupe écologiste et citoyen
relatif à la préservation des traverses de bus à Paris et dans le 19^{ème} arrondissement**

Considérant la priorité de la Maire de Paris annoncée dans la lutte contre la pollution et le plan-antipollution ambitieux adopté en Conseil de Paris;

Considérant l'engagement pris par la Mairie de Paris de renforcer la capacité et la diversité des transports en commun ;

Considérant l'existence à Paris de lignes de traverses, petits bus accessibles aux personnes à mobilité réduite ;

Considérant l'enjeu d'une ville accessible et universelle, pour lequel Paris a pris des engagements forts ;

Considérant que ces traverses représentent des offres de transports de proximité sur des itinéraires et sont surtout utilisées par des seniors, par des personnes ayant des difficultés de déplacement, ou encore des scolaires, car elles leur permettent de circuler en toute sécurité ;

Considérant que ces traverses ont globalement depuis leur création un trafic en hausse ;

Considérant que notre arrondissement compte une de ces traverses, la traverse Ney-Flandre, qui relie les 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements, dont le trafic a augmenté de 14% entre 2013 et 2014 ;

Considérant que la Mairie s'apprête à opérer une économie de 35 % sur le budget 2016 pour cette ligne de traverse,

Considérant que son financement repose sur la Ville et non le Stif -;

Considérant que cette ligne de petit bus relève d'une mission de service public et que la remise en cause de ses modalités de fonctionnement, via notamment la baisse des fréquences de passage ou encore l'amputation de parties d'itinéraires, suscitera l'incompréhension et en remettra pleinement leur fiabilité et leur pertinence en question;

Considérant que cette ligne de minibus assure un parcours spécifique et de proximité pour des quartiers mal desservis ;

Considérant que les quartiers desservis par cette traverse dans le 19^e sont des quartiers prioritaires dans le cadre de la « politique de la Ville », dans lesquels il est nécessaire de maintenir un haut niveau de service public avec une réponse globale aux enjeux urbains ;

Considérant que la traverse Ney-Flandre dessert notamment le quartier MacDonald, quartier en pleine expansion ;

Considérant que le 19^e est sous doté en lignes de bus au regard de sa population, encore en augmentation en 2015 ;

Le Conseil du 19^{ème} arrondissement demande à la Maire de Paris :

- De surseoir à la baisse de financement de la traverse Ney-Flandres ;

- De s'engager au maintien de cette ligne dans la nouvelle convention avec la RATP (sur 8 ans) qui doit être négociée prochainement ;

- Qu'aucune remise à plat de son fonctionnement et de son itinéraire ne soit envisagée sans un rééquilibrage des moyens vers ces quartiers déficitaires et sans une concertation avec les acteurs de terrains et les habitants concernés.